

AUDIT DE SUIVI DES RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE CONTRÔLE DU TRANSFERT DU MATÉRIEL DE GUERRE



SECO

#21058

Le contexte

Un audit sur le contrôle du transfert de matériel de guerre par le SECO avait été réalisé en 2018. 3 recommandations avaient été faites.

2/3 recommandations restent ouvertes.

Recommandation 1

Rendre publiques les décisions de principe sur la pratique d'interprétation de la Loi fédérale sur le matériel de guerre.

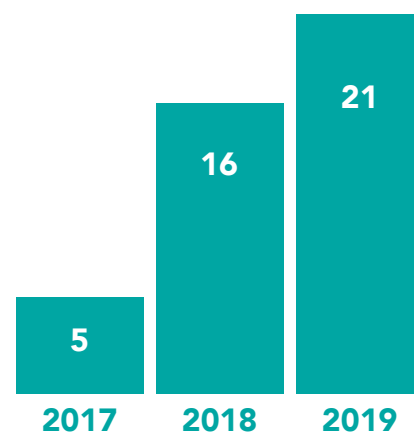
Depuis 2018, aucune décision de principe sur une demande d'exportation n'a été prise par le Conseil fédéral.



Recommandation 2

Réaliser davantage d'audits auprès des sociétés actives dans le transfert de matériel de guerre en adoptant une approche basée sur les risques.

Depuis 2018, le SECO a augmenté significativement le nombre d'audits réalisés avec une analyse des risques.



Nombre d'audits réalisés par le SECO

Recommandation 3

Mettre en place un concept de regroupement et d'évaluation des informations reçues des différents partenaires au sein de l'administration fédérale puis les transmettre à l'Administration fédérale des douanes (AFD) afin qu'elle puisse cibler ses contrôles.

Un concept a été établi mais sans la composante d'évaluation. Cette recommandation doit être complétée de manière à ce que les douanes puissent contrôler de manière efficace et efficace.

Pour en savoir plus :

